

acturent le snack pour voler...
boissons

Le soir de jeudi à vendredi à Manosque, vers 2h40, la police a saisi un snack métallique d'un snack situé chemin des Embarcadements, fracturé. À 4h15, un équipage interpellait trois individus liés à Manosque, tous mineurs, deux âgés de 17 ans et un de 16 ans n'auraient pris que des boissons.

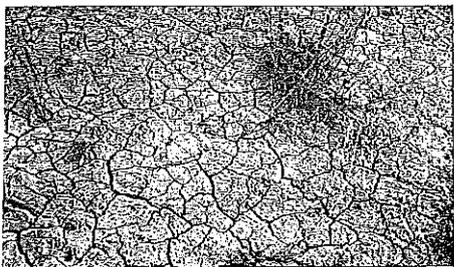
On ferme pour avoir violemment injurié.

Un tribunal correctionnel, était jugé un homme de 27 ans, bien des services de police, accusé d'avoir violemment sa compagnie à plusieurs reprises à Digne, les 11 et 12 décembre 2016, et de l'avoir injurié, ainsi que les policiers, avec un couteau de cuisine dans la main. Manifestement ivre, il avait également résisté aux policiers de l'ordre lors de son interpellation. Son ex-compagne était venue revenue sur l'accusation d'agression sexuelle à la barre, à la surprise du tribunal. Le prévenu repart avec deux ans de prison ferme ainsi que deux avec sursis mise à l'épreuve et obligation de soins.

B.M.

SÉCHERESSE

Communes au régime d'urgence, vigilance pour tout le département



Un plan de gestion de l'eau a été décidé le 11 juillet, en vertu de la loi NOTRe, par Bernard Guérin, président de l'Alpe-Verdon, et le comité de gestion de l'eau a décidé de déclencher le régime d'urgence de la sécheresse pour tout le département. En effet, tous les cours d'eau sont affectés par le manque de pluie et le remplissage des nappes phréatiques durant l'automne est insuffisant. L'absence de pluies significatives depuis le printemps. En outre, le Largon, le Lauzon, et le Vançon ont un débit en dessous du seuil déclenchant le régime d'urgence de la sécheresse. L'absence de pluies significatives depuis le printemps. En outre, le Largon, le Lauzon, et le Vançon ont un débit en dessous du seuil déclenchant le régime d'urgence de la sécheresse.

Par ailleurs, le bassin-versant du Colostre est placé en "alerte renforcée", présentant un étiage particulièrement sévère avec des débits très bas depuis plusieurs semaines. Des restrictions s'imposent donc à Allemagne, Riez, Moustiers, Roumoules, Puimoisson et Saint-Martin de Brômes. Sont ainsi suspendus: le lavage de voitures en dehors des stations de lavage; le remplissage complet des piscines privées (seule reste possible la remise à niveau pour compensation de l'évaporation à réaliser de préférence de nuit); les écoulements permanents dans les caniveaux (seuls restent autorisés les lavages strictement nécessaires à la salubrité publique); le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux; l'arrosage des pelouses, stades et golfs; l'arrosage diurne des jardins potagers (8h à 20h); l'arrosage diurne des fleurs, massifs floraux, arbres et arbustes (8h à 20h). La réduction des volumes prélevés pour l'irrigation agricole ou pour l'eau potable est portée à 30 %.

Services publics: la casse ?

Élus et population se mobilisent contre des fermetures de bureaux de poste, de trésorerie, de classe d'école... État des lieux de ce qui se joue. Qui assurera la fonction de services publics ?

"Il faut lutter pour le désenclavement numérique et contre la disparition des services publics: les écoles, la Poste..."

Lors de l'assemblée générale des maires ruraux - qui concerne les communes de moins de 3500 habitants réunies sous la houlette de Jean-Jacques Lachamp son président - le leitmotiv est revenu. Inexorablement. Car les populations de ces territoires ont le sentiment de faire les frais des politiques de réorganisation des pouvoirs publics, à l'heure où les Dotations globales de fonctionnement fondent comme neige au soleil. Le Très haut débit? "C'est compliqué parce qu'il faut des financements et on ne les a pas; les territoires ruraux n'intéressent pas les opérateurs privés", a indiqué Patricia Granet, vice-présidente du Conseil départemental. Et pourtant, c'est le rôle du Syndicat mixte ouvert Paca... "Nous sommes inquiets pour les Alpes de Haute-Provence et les Hautes-Alpes". En effet, elle souligne l'inquiétude d'une main mise du syndicat par des départements nettement plus urbanisés, au détriment des Alpes du Sud. Ce que confirme Eliane Barreille, vice-présidente à la Région, annonçant alerter Renaud Muselier, président, à ce sujet. "Aujourd'hui, nous sommes les parents pauvres de ce syndicat alors qu'à l'origine il a été créé pour défendre nos problématiques rurales".

Ce même syndicat dénonce lui-même l'inertie de la situation en matière de couverture de téléphonie mobile. Le 29 juin, une

motion a été signée par ses représentants. Pour autant, l'unanimité se fait: les usages numériques sont ceux qui permettent de lutter contre la fermeture de services. "Il est nécessaire d'avoir une vraie couverture mobile et numérique pour toutes les communes du département", martèle Jean-Yves Roux, sénateur. Évoquant des possibles transferts de directions d'établissements publics, il souligne: "Nous avons le devoir de demander un moratoire pour préserver un maillage de services publics".

Réinventer le maillage territorial

Dans ce contexte, Christophe Duverne, sous-préfet de Castellane en charge de la ruralité avait fait à faire pour défendre sa position d'autant qu'il reconnaissait que "Les difficultés touchent plus les zones rurales. Concernant la baisse de la Dotation globale de fonctionnement, chacun prend sa part dans l'effort de baisse de l'endettement public". La signature du premier contrat de ruralité du département le 12 décembre 2016, avec Alpes Provence Verdon était un signe jugé encourageant. "La Poste, les trésoreries... participent à la réduction des inégalités des petits territoires. Mais il faut noter la création d'un réseau avec 16 Maisons de services au public qui constituent un premier maillage de notre territoire. Sandrine Cosserat (conseillère départementale et maire de Volonne, NDLR) est déléguée à la mise en place du nouveau Schéma d'amélioration

d'accessibilité aux services au public issu de la loi NOTRe". Un schéma conçu pour 6 ans qui, "dans les territoires en déficit d'accessibilité, déterminera un plan de développement et de mutualisation. Une notion d'accessibilité en fonction du temps, de la facilité d'accès, de la disponibilité du service et du coût. Enormément de choses se font sur notre territoire mais il y a parfois un déficit de communication". Eliane Barreille nuance: "Les maires sont arc-boutés contre les nouvelles mesures et ces fermetures vont à contresens de mesures en faveur des territoires. Les Maisons d'accessibilité aux services publics? Je crois que c'est un peu tard... La ruralité existera toujours mais où est la ruralité quand on n'a pas accès au numérique?!"

Entre le dispositif national et son application sur le terrain, des hiatus se font jour parfois. Aussi, Serge Prato maire de Saint-André les Alpes, a souligné la contradiction entre l'élaboration d'un schéma départemental d'accessibilité aux services publics et l'annonce de fermeture de sites... Pour autant, le sous-préfet n'en démord pas: "Il faut réinventer le maillage territorial avec la loi NOTRe, il faut réfléchir à de nouvelles missions. Il faut innover; ça peut être dans le maillage des commerces; pourquoi pas dans des centres médico-sociaux, des médiathèques..." Et de souhaiter que les intercommunalités prennent la compétence des services publics. Un nouvel enjeu.

Emmanuelle FABRE

Saint-André veut garder les impôts des entreprises

Le 29 juin dernier, c'est devant une assistance nombreuse que l'association des commerçants de Saint-André les Alpes a tenu une première réunion d'information sur le projet de suppression du service des impôts des entreprises de Saint-André.

En premier lieu, Olivier Ciccoli, délégué local de la CGT-Finances, a fourni les précisions dont il disposait. Le long tour de table qui a suivi a montré que les commerçants, artisans, professions libérales, et autres représentants de cabinets comptables sont très satisfaits du service des impôts des entreprises, et en ont souligné, parfois avec passion, la compétence technique, la connaissance du terrain et des acteurs, le caractère humain.

Par conséquent, ils considèrent, étant au plus proche du terrain, que ce service est indispensable à la bonne marche économique du quart Sud-Est du département des Alpes de Haute-Provence et ils sont solidaires de la position adoptée par la Communauté de communes Alpes-Pro-



vence-Verdon le 24 avril.

La pétition lancée depuis une semaine comporte déjà plusieurs dizaines de pages.

Des actions et démarches sont en cours de finalisation, et seront portées très prochainement à la connaissance de la population. O.B.

"Je commence à monter des dossiers de restructuration et de réorganisation"

Joaquin Cester, directeur des finances publiques, est clair: "Je commence à monter des dossiers de restructuration et de réorganisation. Il y a la restructuration visible, avec la fermeture de poste et la réorganisation le transfert de compétences d'un site à l'autre". Et de souligner: "La fermeture d'un site doit être autorisée et validée par le ministre". Une démarche qui nécessite au préalable de recueillir l'avis d'élus nationaux et locaux, le préfet, l'inspecteur général territorial, les représentants du personnel.

Il confirme la fermeture de la trésorerie de Volonne au 1er janvier 2018. "J'en avais parlé dès mon arrivée, en septembre 2014. Mais en raison des incertitudes liées à l'intercommunalité et au relogement de mes services à Sisteron - finalement nous avons eu une nouvelle installation avec plus de place, permettant de regrouper des personnels - j'ai reporté cette décision. Le projet était mûr au 1er janvier 2017 mais à la demande des élus et des personnels j'ai reporté d'un an". Ce qui explique cette fermeture? "Nous avons une vision stratégique. Tous les usagers doivent utiliser l'internet et être plus autonomes, ceci dans un cadre de baisse de Dotation globale de fonctionnement. La nôtre a baissé de 41% depuis 2012 et les locations mobilières représentent 50%". De fait, la fermeture de la trésorerie de Volonne est "une opération visible. Mais la trésorerie est située entre deux sites: Sisteron et Les Mées. Je suis comptable également de l'aménagement du territoire dans un département étendu et peu peuplé. Mon but est d'avoir une représentation convenable". Il précise: "LA DDFIP concerne 275 emplois; tous les ans, on perd entre 6 et 12 emplois à la suite de retraites non remplacées, des mutations... C'est pour participer à l'effort pour les comptes de la Nation". Il dément la fermeture du site des impôts pour les professionnels de Saint-André-les-Alpes. "J'envoie que la fiscalité des professionnels soit transférée à Digne. Le service compte deux personnes mais actuellement une seule l'occupe, c'est très lourd. En plus, depuis 2015, les entreprises doivent avoir des relations dématérialisées; il n'y a plus besoin de proximité entre les services et les usagers. Une struc-

ture à deux agents n'est plus viable. L'accueil physique, c'est moins de deux personnes par jour." Il précise: "Je compte assurer un accueil physique pendant un moment. Je ne dégrade pas le service aux usagers en faisant que Digne gère les dossiers de Saint-André".

PAS DE FERMETURE EN UBAYE MAIS À COLMARS

Quant à ceux qui nourrissent des inquiétudes en Ubaye... "A Barcelonnette, la question n'est pas d'actualité, la commune est loin de tout. À Seyne, ça fonctionne bien". Joaquin Cester annonce un autre projet concernant la trésorerie de Colmars. "C'est un site à trois emplois mais qui fonctionne avec deux actuellement. Depuis 4 ans, je n'arrive pas à avoir un titulaire pour y aller. L'équipe souffre depuis 4 ans. Ce service a perdu de l'activité depuis que l'intercommunalité du Haut-Verdon a disparu, alors que Saint-André, en contrepartie, en a gagné avec le siège de la nouvelle communauté de communes Alpes Provence Verdon. L'idée est donc de fusionner Colmars et Saint-André".

Une autre réorganisation est dans les tiroirs: "qu'Annot et Castellane ne gèrent plus l'impôt des particuliers, transféré à Saint-André qui s'occupe déjà de l'assiette et du recouvrement. Ça ne veut pas dire que les gens d'Annot ne pourront plus aller y poser leurs questions ou déposer un chèque. C'est un transfert de compétences pour soulager les petites trésoreries". Le directeur fait valoir qu'entrent en ligne de compte les problèmes de continuité de service public mais aussi de sécurité. Il martèle: "Je ne ferme aucun service et je prends la peine que le service d'accueil de proximité aux usagers est maintenu. Pour Annot qui vient d'être relogée par la Municipalité et Castellane, je n'ai pas de projet".

Enfin, il cite le rapport de la Cour des Comptes sur l'activité de l'État: "Parmi les mesures proposées qui concernent la modernisation, page 158, la Cour des comptes dit qu'il est nécessaire de continuer à restructurer le réseau des administrations et notamment les Finances publiques, le plus gros service d'Europe...". E.F.

ORGANISÉ PAR LES DISCIPLES D'ESBOFFIER

13 JUILLET

au profit des enfants malades ou handicapés

Soupe au pistou + glace

A partir de 19h30
Places des Commerces
Sotrie animée par Don Bizez

Réservation: 04 92 73 75 40